LE WAGON DE PIE IX

Le *Monde illustré* publie ce dessin représentant le wagon qui fut construit en 1858 pour l'usage du Saint-Père Pie IX. Il n'a servi qu'une fois pour un voyage de Rome à Naples. Le Souverain Pontife occupa le centre de la superbe voiture somptueusement décorée et, par la large baie ménagée devant lui, ne cessa de bénir pendant tout le trajet les foules qui se pressaient le long de la voie pour l'acclamer et s'incliner sous ses bénédictions.

C'est M. Emile Trélat, architecte, membre de l'Institut de France, qui a donné les plans de ce wagon et en a surveillé la construction. Ce wagon ne sert plus. Il est remisé à Civita-Vecchia. Il paraît même que des visiteurs indiscrets et peu délicats ont enlevé, en les coupant avec des canifs, plusieurs des magnifiques tableaux qui l'ornaient.

A l'extérieur du wagon, une plate-forme entourée d'une grille en fer poli sert d'entrée. Au-dessus de la porte on lit ces paroles du Christ : « *Ite per mundum universum* : Allez à travers le monde entier ». Sur les panneaux de la porte il y a ces mots en belles lettres rouges sur fond d'or : « Char de feu, chevaux de feu, rênes de feu », qui sont tirés du *Livre des Rois*. A droite et à gauche de cette porte sont peintes les armoiries de Rome et de Naples.

La salle dite du Trône est au milieu du wagon. Trois figures d'anges en soutiennent le plafond : elles sont rehaussées d'or et d'argent. Ces statues symbolisent la religion chrétienne par la Croix, le Calice et le Livre. Le panneau qui clôt cette salle porte les armoiries de Pie IX.

Sur l'appui de la grande baie, il y a un jeu de bronze portant en relief une superbe croix entourée d'épis et de raisins qui rappellent le grand mystère de la foi catholique, l'Eucharistie. Une étique de couronnement encadre les figures des Apôtres. Ces figures ont été peintes sur cuivre par Gérôme.

Il y a, de plus, dans l'intérieur du wagon une salle des Gardes et un appartement particulier pour l'auguste voyageur. — La salle des Gardes est drapée de tentures de toile peinte.

La salle du Trône est abritée par une voûte assez vaste où se détachent les images des quatre Evangélistes dans un semis d'étoiles d'or entre les figures du Sauveur et celle de la Vierge à l'Enfant. En face du Trône, il y a un Christ en croix, bois sculpté de Toussaint; et, au-dessus, une toile de *Gérôme : L'Eglise assise entre saint Pierre et saint Paul*, où sur le dos d'un trône, sont écrits les noms des Pères de l'Eglise, tandis qu'au-dessous sont éparses les ruines des idoles païennes et des œuvres des hérétiques.

Le mobilier est composé d'un divan, de deux tabourets, d'une table sur laquelle on avait placé un exemplaire de la bulle proclamant l'Immaculée Conception.

L'appartement privé du Pape se compose de trois parties : un oratoire, un cabinet, et une chambre. Dans l'oratoire, il y a un prie-Dieu surmonté d'un tableau : l'*Immaculée Conception*, d'après un croquis de Millet qui, lui-même, l'avait remis à M. Emile Trélat. Dans la chambre, un lit de bois noir incrusté d'ivoire avec les armes de Pie IX en tête et sur le dossier. Tout l'appartement est tendu de drap blanc avec des galons violets et or.

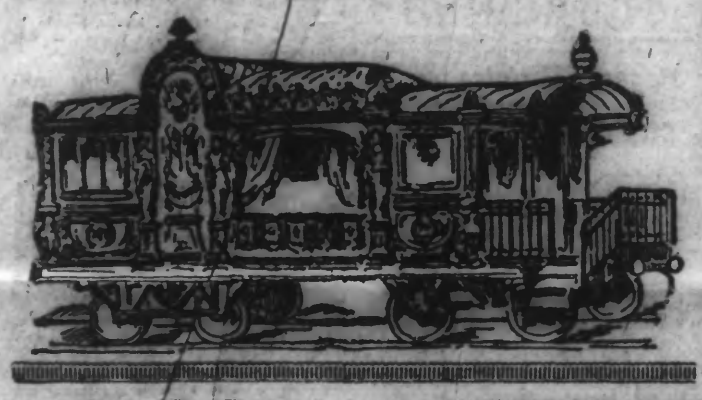

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Paul de Malleay, ancien officier des zouaves pontificaux, au château de Malleay (Basses-Alpes).

Mouvement préfectoral

Sont nommés : préfet de l'Aisne, M. Beaucourt, préfet du Jura; préfet du Jura, M. Trépont, sous-préfet de Chalon-sur-Saône; sous-préfet de Chalon-sur-Saône, M. Baudard, sous-préfet de Dôle; sous-préfet de Dôle, M. Aldebert, secrétaire général de l'Aude; secrétaire général de l'Aude, M. Guerrier, chef de cabinet du préfet.

La reine Ranavalo

La reine Ranavalo est allée visiter hier l'Hôtel de Ville. Elle a été reçue par M. Dausset, président du Conseil municipal, qui lui a offert une coupe de champagne et l'a remerciée d'avoir honoré l'Hôtel de Ville de sa présence.

La reine a répondu en malgache. Un interprète a traduit ses paroles.

« Je remercie infiniment, a-t-elle dit, vous, Monsieur le président, personnellement, et tous les Parisiens de bon accueil qu'ils m'ont fait. Soyez assurés que je garderai le souvenir le plus agréable de ma visite à Paris et à l'Hôtel de Ville. »

Ranavalo est retournée chez elle emportant une belle gerbe de fleurs.

Elle quittera Paris samedi pour Royan.

Le cercueil de Tycho-Brahé

Une importante découverte vient d'être faite dans la vieille église de Tein, à Prague, où la municipalité fait restaurer le mausolée du célèbre astronome danois Tycho-Brahé, à l'occasion du tricentenaire de sa mort.

Persécuté en Danemark, Tycho s'était réfugié à Prague en 1599. L'empereur Rodolphe II mit à sa disposition un observatoire où il compléta ses découvertes scientifiques. Il y mourut en 1601.

Les travaux ont mis à nu une crypte contenant deux cercueils avec des corps parfaitement conservés dont l'un est celui de Tycho, reconnaissable à son nez mutilé dans un duel et son costume extrêmement intact; l'autre, celui de sa femme.

Fête militaire

Ce matin à 10 heures, le lieutenant-colonel et les officiers de la portion centrale du 46e régiment d'infanterie, ont fait célébrer à l'église de Fontainebleau un service funèbre à la mémoire de La Tour d'Auvergne et des militaires du 46e morts sous les drapeaux.

Dans l'église, décorée de trophées et de drapeaux, se trouvaient de nombreux officiers de toutes armes, les délégations de soldats de la garnison, le général Burnez, commandant la subdivision, le général Demassieux, commandant l'Ecole d'application de Fontainebleau et les chefs de corps.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— Le président de la République a reçu hier Mgr l'archevêque de Bourges, M. Machain, ministre du Paraguay, et M. Cogordan, ministre de France en Egypte.

——— Le chargé d'affaires de France à Tanger a fait embarquer dix chevaux que le sultan envoie au président de la République.

——— Mme Loubet a visité ce matin l'exposition organisée au profit de l'orphelinat des Arts. Elle a été guidée dans sa visite par Mme Marie Laurent.

Avant de se retirer, Mme Loubet a remis à la trésorière de l'œuvre une somme de 100 francs destinée aux orphelins.

——— Le président de la Chambre des députés et Mme Deschanel ont offert, hier soir, un dîner aux membres du corps diplomatique et de l'Institut.

——— La mission extraordinaire marocaine s'est rendue hier, à 4 heures, au ministère de l'Intérieur, pour saluer M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil.

——— L'*Officiel* donne la liste des 128 candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'entrée à l'Institut national agronomique.

——— M. Régis s'embarquera à Alger mardi prochain pour Paris.

——— La reine Marguerite, veuve de Humbert Ier, est arrivée au château de Stupinigi, en Piémont.

——— On se rappelle le général Gilletta, poursuivi pour espionnage sur le territoire français. Le ministère de la Guerre italien l'avait mis en disponibilité.

Le général avait introduit contre cette mise en disponibilité un recours devant le Conseil d'Etat, à Rome. Son recours vient d'être rejeté.

——— La comtesse de Chambrun et les princes François et Gabriel de Bourbon sont partis de Cannes pour la Bourboule, où ils feront une saison.

——— Hier soir, à Angers, a eu lieu une grande réunion organisée par la Ligue des contribuables dans la salle des fêtes, à la Mairie, sous la présidence de M. Max Richard, ancien député, assisté de MM. Gain, avocat, et Gaderay, président du Tribunal de Commerce.

——— On vient de commencer, dans la vallée d'Aosta, les préparatifs pour les grandes chasses royales d'Italie.

Le roi ne prendra pas seul part à ces chasses : la reine l'accompagnera.

LE GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

M. Revoil, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé hier soir à Marseille par le rapide de 10 h. 32. Il était accompagné du commandant Levé, du lieutenant Jalinot-Gambetta, du lieutenant d'Epinay et de MM. de Périmof et Savoie.

A sa descente du train, M. l'amiral Besson lui a remis une dépêche de l'amiral Gervais.

M. Revoil a retardé son départ.

Il attend à Marseille Mme Revoil et ses trois enfants qui arrivent de Tanger cette après-midi à une heure par le *Pénélée*, de la Compagnie péninsulaire orientale.

M. Revoil partira ce soir, à 6 h. 15, pour Toulon où il arrivera à 7 h. 45. Il se rendra aussitôt à bord du *Bouvet* qui lèvera l'ancre peu d'instants après.

Avant le départ, le gouverneur général devait se rendre à Mouris (Bouches-du-Rhône) auprès de sa sœur Mme Maurel et se reposer une huitaine de jours. Les circonstances ne permettant pas ce délai, Mme Maurel est venue à Marseille passer la journée avec son frère.

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, est venu ce matin à 9 h 1/2 saluer M. Revoil à l'hôtel de Castille.

Le budget de l'Algérie

Le budget spécial de l'Algérie a été voté définitivement hier matin.

Il se chiffre ainsi : recettes, 36 470 947 francs; dépenses, 34 404 023 francs.

Soit un excédent de recettes de 2 066 924 fr.

ANGLAIS ET BOERS

Le président Krüger à Rotterdam

Amsterdam, 26 juin. — En quittant La Haye, ce matin, le président Krüger a été l'objet de grandes ovations de la part du public. A son arrivée à la gare de Rotterdam, il a été reçu par le bourgmestre, entouré des présidents de nombreuses corporations, qui lui a souhaité la bienvenue. La troupe avec la musique lui a rendu les honneurs.

La foule, énorme et enthousiaste, a acclamé chaleureusement le noble vieillard dans toutes les rues que le cortège a traversées et qui étaient magnifiquement décorées.

A l'Hôtel de Ville, les membres du Conseil municipal ont reçu le président Krüger, et le bourgmestre lui a officiellement souhaité la bienvenue, dans un discours où il a dit que la population de Rotterdam était de cœur avec les républiques du Sud-Africain, dans la lutte grandiose qu'elles soutiennent. Puis un lunch a été servi.

Le cortège a traversé la ville en voiture et, sur tout le parcours, la foule était tellement considérable qu'il avait peine à avancer. De nombreuses adresses de sympathie ont été présentées à M. Krüger. Dans sa réponse aux discours officiels, le président n'a cessé d'exprimer sa confiance dans l'heureuse issue de la guerre.

La dévastation systématique dans l'Orange

Harrismith, 25 juin. — Deux colonnes anglaises ont fait avec succès le vide dans tous les districts de Spitskop, Kasteel et Bethleem. Elles ont détruit les moulins, les machines à vapeur, et ont enlevé tous les instruments aratoires. Outre cette dévastation systématique, elles ont rapporté un gros butin en grains, farines, fourrages, chariots, chevaux, moutons, bêtes à cornes et munitions.

Brandford, 25 juin. — Les Boers ayant attaqué le 19 l'arrière-garde de la colonne Pilcher à Orange-Font, ont été repoussés avec de grosses pertes. Leur attaque avait été facilitée par un incendie de la brousse qui s'étendait sur plusieurs milles.

Le Cap

Une dépêche du Cap au *Daily Mail* annonce que l'invasion s'étend toujours dans la colonie du Cap et que les forces boers continuent à faire preuve d'une grande activité. Certains districts sont absolument sous l'autorité des Boers.

Une dépêche de Graaf-Reinet annonce qu'à une réunion de fermiers, M. Maasdorf, membre de l'Assemblée législative, a fait un discours dans lequel il a déclaré que s'il était forcé de choisir entre la ruine et la sympathie pour les Boers, il conseillerait aux fermiers de se joindre aux commandos du Transvaal.

Kenhart (colonie du Cap), 26 juin. — Des fermiers prisonniers des Boers, puis relâchés, ont donné les renseignements suivants :

Le commandant Conroy et son commando se sont avancés en territoire allemand, où ils ont demandé asile. Les autorités allemandes ont refusé de recevoir les Boers armés.

Des femmes et des enfants, avec quelques hommes sans armes, sont allés dans le Damaraland. Là, les autorités ont placé les femmes et les enfants dans un camp près de Schmidt Drift et ont arrêté les hommes.

On dit que les Allemands sont disposés à procéder à l'extradition de ceux que les Anglais pourront réclamer.

La peste

Le Cap, 26 juin. — La statistique officielle de la peste donne trois nouveaux cas de peste et sept décès.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — *Entre les ministres.* — Le *Lokalanzeiger* (Moniteur de Berlin) annonce que de sérieuses difficultés ont surgi entre le chancelier M. le comte de Bülow et M. le comte Posadowsky, ministre de l'Intérieur, en raison de différences d'appréciation sur la politique intérieure. Le même journal ajoute que M. de Thielen, directeur général des chemins de fer, songerait à démissionner et qu'il faut s'attendre à des changements prochains dans le personnel des hauts fonctionnaires.

Nouveau désastre financier. — Berlin, 26 juin. — Les catastrophes financières commencées par le krach des banques foncières continuent. Après l'effondrement de la Creditanstalt de Dresde et des établissements qu'elle commanditait, la faillite de la Leipziger Bank a causé une véritable panique.

Cette banque est victime des spéculations de son directeur, M. Exner, qui vient d'être arrêté.

Dresde, 26 juin. — La Dresdner Bank a été envahie par une foule très excitée réclamant ses titres et ses dépôts.

La banque a payé à tous ses guichets.

L'affluence était telle qu'il a fallu requérir les gendarmes et distribuer des numéros d'ordre.

Afin de calmer la panique, la Dresdner Bank s'est déclarée prête à rembourser les dépôts d'argent à long terme : un client a sacrifié 5 000 marks d'intérêts pour rentrer de suite en possession de son argent.

ESPAGNE. — *Troubles religieux.* — Les auteurs soupçonnés des incendies des églises des Asturies sont deux anarchistes venant de Buenos-Ayres, dont la présence était signalée depuis quelques jours.

La population de Noreña en voyant brûler l'image du Christ a versé d'abondantes larmes. Les incendiaires n'ont commis aucun vol; les bijoux ont été retrouvés parmi les cendres.

L'archevêque de Valence, en présence de l'agitation, a décidé de supprimer les processions du Jubilé dans les rues, afin d'empêcher des troubles.

L'évêque de Pampelune, malgré les recommandations des autorités, a décidé de recommencer ces processions. Les montagnards seraient résolus à venir en ville pour appuyer la manifestation religieuse.

Dans cette situation, les autorités civiles et militaires sont décidées à empêcher le Jubilé par la force, s'il y a nécessité.

Au Parlement espagnol. — Quoique la Chambre ne soit pas encore constituée, M. Silvela, invoquant l'article du règlement applicable quand il s'agit d'une affaire grave, annonce qu'il provoquera demain un débat sur la question religieuse.

Le député républicain, M. Nanez, demande à prendre la parole sur le même sujet; en conséquence, on s'attend à un débat important entre M. Silvela, parlant au nom des catholiques, et M. Nanez, au nom des libres-penseurs.

ESPAGNE ET PORTUGAL. — Quelques journaux de Lisbonne, condamnent la politique du gouvernement portugais, auquel ils reprochent de transformer le Portugal en une province britannique, et ils exhortent à maintenir et garantir la neutralité d'une façon réelle, dans le cas où un conflit aurait lieu entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet de Gibraltar.

ITALIE. — *A la Chambre.* — Rome, 26 juin. — Dans sa séance de ce matin, la Chambre a approuvé le crédit pour la construction d'une ligne téléphonique internationale reliant l'Italie à la Suisse.

La Chambre a approuvé le budget de l'Intérieur au scrutin secret par 187 voix contre 59.

La Chambre discute le budget des travaux publics.

HOLLANDE. — *Les ballottages.* — Aujourd'hui, 27 juin, ont lieu en Hollande les élections de ballottage pour la 2e Chambre. Il y a lieu de croire que malgré les efforts du parti libéral, les conservateurs maintiendront les positions déjà conquises et gagneront probablement une douzaine de voix.

RUSSIE. — Hier, le major général de Moltke, chef de la députation militaire allemande, a été reçu à *Péterhof*, dans le palais Alexandre par l'empereur, en audience particulière.

L'empereur a examiné ensuite avec attention l'uniforme des troupes coloniales allemandes. L'ambassadeur allemand a offert un dîner en l'honneur de la députation militaire allemande.

AUTRICHE. — *Inauguration.* — Léopoldsstadt, 27 juin. — En présence du ministre Glouchowski et des membres de sa famille, a eu lieu l'inauguration solennelle du monument élevé à la mémoire du père de ce ministre.

Violation de neutralité. — Vienne, 27 juin. — La *Deutsche Zeitung* apprend que des pièces d'artillerie, principalement des canons rayés, formant le chargement de 13 wagons et provenant des métallurgies de Pilsen (Bohême), ont été embarquées hier à Trieste sur le vapeur anglais *Kolins* à destination du sud de l'Afrique pour l'armée anglaise. Ce journal proteste contre cette nouvelle violation de la neutralité de l'Autriche.

Arrestation d'un anarchiste. — Vienne, 27 juin. — On mande de Presbourg (Hongrie) au *Neues Tagblatt* : A Brück, où l'empereur se trouvait mardi et mercredi pour inspecter les troupes, la police a arrêté un individu qu'on croyait être un anarchiste et qui a été trouvé porteur de lettres d'anarchistes connus.

L'arrestation a été opérée à la suite d'un avis venant de Bâle (Suisse).

CUBA. — *La présidence.* — La Havane, 26 juin. — Voici les noms des trois candidats à la présidence de la république future cubaine : Estrana Palma, général Maximo Gomez et Bartolome Maso.

La candidature de M. Estrana Palma rencontre de grandes sympathies.

Le général Gomez part aujourd'hui pour les Etats-Unis, afin de conférer avec M. Palma, au sujet de la question présidentielle.

AUSTRALIE. — *Au Parlement.* — Melbourne, 26 juin. — L'expulsion de la Chambre des représentants de M. Findler, député ouvrier de Melbourne, qui avait laissé reproduire dans son journal un article diffamatoire contre le roi, rencontre dans le Victoria une approbation générale.

Les députés ouvriers avaient même demandé la suspension, jusqu'à la fin de la session parlementaire, de leur collègue, mais un amendement dans ce sens fut rejeté.

NOUVELLE-ECOSSE. — Halifax, 25 juin. — Un accident sensationnel s'est produit hier soir dans une salle de réunion publique.

Tandis qu'on montrait un portrait du roi Edouard VII, et que la musique jouait l'hymne national anglais, un homme se leva, le chapeau sur la tête, pour quitter la salle. L'évêque anglican de la Nouvelle-Ecosse s'approcha de lui, et au milieu des applaudissements de l'assistance, le décoiffa d'un coup violent, en disant : « Vous devriez avoir honte de vous-même. »

JAPON. — *Les obsèques de M. Boeni-Toru.* — Yokohama, 26 juin. — Aujourd'hui ont eu lieu, à Tokio, les obsèques solennelles de l'ancien ministre assassiné au Conseil municipal. La foule était immense sur tout le parcours du cortège. Le marquis Ito a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

GUERRE ET MARINE

LES PROMOTIONS DANS L'ÉTAT-MAJOR

Le *Gaulois* publie cette information :

C'est décidément dans la première semaine de juillet que paraîtra la prochaine promotion dans l'état-major général.

Cette promotion comprendra deux divisionnaires et cinq brigadiers; il est fort probable que la troisième étoile sera donnée au général Branche, ancien directeur de la cavalerie, commandant par intérim la 7e division de cavalerie à Melun, et au général Fabre, commandant par intérim la 69e division d'infanterie à Perpignan.

Pour le grade de général de brigade, on parle beaucoup du colonel Guillet, qui a commandé très brillamment, en Chine, le régiment de marche de zouave, et fut cité plusieurs fois à l'ordre de la brigade Bailloud, et du colonel Amourel, directeur de l'artillerie au ministère de la Guerre, un officier très distingué et qui compterait parmi les plus jeunes officiers généraux.

LES ASSAUTS D'ESCRIME

La *France militaire* publie l'information suivante :

Le ministre de la Guerre vient de réglementer la participation des officiers et des hommes de troupe aux assauts publics d'escrime et autres exercices physiques.

Les demandes des municipalités ou des Sociétés civiles ne pourront être accordées qu'après avoir été soumises pour approbation au ministre de l'Intérieur ou aux préfets.

Dans les garnisons, le commandant d'armes se prononcera sur les autorisations sollicitées; en dehors des garnisons et sur leur territoire de son commandement, c'est le général en chef qui statuera; enfin, en dehors des corps d'armée, il en sera référé au ministre.

Le maintien des officiers et militaires autorisés à prendre part aux réunions sera l'objet d'une surveillance particulière.

Aucune rémunération ne devra être acceptée.

TRIBUNAUX

CONSEILLER MUNICIPAL ET DÉPUTÉ

Le tribunal correctionnel de Cosne a condamné hier M. Gillet, conseiller municipal de cette ville, à 100 francs d'amende, 1 franc de dommages-intérêts envers la partie civile, à 5 insertions du jugement dans les journaux et 25 affiches de ce jugement, pour injures à M. Claude Goujat, député de Cosne, à l'occasion de ses fonctions de maire.

DEUX FEMMES COUPÉES EN MORCEAUX

Les débats de l'affaire Richetto ont continué hier devant la Cour d'assises du Rhône. On a entendu de nombreux témoins. L'accusé ne s'est pas départi un seul instant de son sang-froid, niant énergiquement les charges qui lui paraissaient accablantes, reconnaissant au contraire celles qui ne lui paraissaient pas dangereuses.

Richetto garde toujours le même cynisme riant, ayant la répartie très facile en face des témoins qui l'accusent.

LES DIFFAMATEURS DU CLERGÉ

Le tribunal d'Aux erre a rendu son jugement dans le procès intenté par plusieurs prêtres de l'Yonne au journal le *Bourguignon*.

Le gérant du journal est condamné à 25 fr. de dommages-intérêts envers trois des prêtres demandeurs.

De plus, le *Bourguignon* est condamné à l'insertion du jugement.

ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE FILLE

Le tribunal correctionnel de Bourges a jugé hier une affaire d'enlèvement d'une jeune fille, Victoire Stenegry, commis en novembre à Château-Gontier.

Le bohémien ravisseur, Camban, a été condamné à 10 mois de prison.

Le père de la fillette qui la vendit pour 30 francs a été condamné à la même peine.

EN MER

Cherbourg. — L'aviso *Ibis*, commandé par le capitaine de frégate Huguet, rejoignant la station de la mer du Nord, a touché à la marée haute le rocher Biroch, à proximité du cap Lévy.

Une voie d'eau se déclara, et la cale fut envahie par l'eau. L'aviso put heureusement gagner le petit port de Fermanville où il s'échoua et fut secouru.

Saint-Jean-de-Terre-Neuve. — Le vapeur anglais *Lusitania*, parti le 18 juin de Liverpool pour Montréal, est échoué au cap Ballard.

Les passagers, au nombre de 500, ont été débarqués. Il n'y a eu aucun mort. On espère que la cargaison pourra être sauvée.

Quand le bateau a touché, les voyageurs ont été pris de panique, et ce n'est qu'avec difficulté qu'on est arrivé à les sauver.

Les femmes et les enfants ont été débarqués les premiers; les hommes ont suivi.

Un grand nombre de voyageurs du transatlantique *Lusitania* ont reçu des contusions.

La *Lusitania* était sur le point de commencer le service des voyageurs entre Montréal et Le Havre, pour le compte de la nouvelle ligne franco-canadienne subventionnée par le gouvernement français et le Canada.

RETOUR DE CHINE

Marseille, 26 juin. — Le *Mytho*, transport de l'Etat, qui rapatrie 1 250 hommes de troupes du corps expéditionnaire de Chine et de nombreux officiers, est attendu dans peu de jours à Port-Saïd.

Contrairement à ce qui a été dit, le *Mytho* viendra d'abord à Marseille. Il laissera une partie des troupes qu'il ramène; il ne se dirigera qu'ensuite sur Toulon.

PÈLERINAGE DE ROME

sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims. — *Cinq jours à Rome et voyage circulaire en Italie, du 9 au 23 septembre 1901.* — Visite des sanctuaires célèbres : Assise, Lorette, Bologne, Padoue, et des villes de Turin, Gênes, Pise, Florence, Venise, Milan.

Train de Paris (distance de Rome : 1 465 kil.)

Commission romaine. — 3e classe, 145 francs; 2e classe, 225 francs; 1re classe, 320 francs.

Hôtel. — 3e classe, 247 francs; 2e classe, 296 francs; 1re classe, 370 francs.

Train de Lyon (distance de Rome : 1 401 kil.)

Commission romaine. — 3e classe, 138 francs; 2e classe, 199 francs; 1re classe, 299 francs.

Hôtel. — 3e classe, 236 francs; 2e classe, 285 francs; 1re classe, 319 francs.

Train de Marseille (Distance de Rome : 910 kil.)

Commission romaine. — 3e classe, 130 francs; 2e classe, 197 francs; 1re classe, 245 fr.

Hôtel. — 3e classe, 228 francs; 2e classe, 269 francs; 1re classe, 344 francs.

Pour les pèlerins de la frontière, les prix sont ainsi établis :

1° Au départ de Modane :

Commission romaine. — 3e classe, 139 francs; 2e classe, 191 francs; 1re classe 320 francs.

Hôtel. — 3e classe 249 francs; 2e classe 247 francs; 1re classe, 329 francs.

2° Au départ de Vintimille :

Commission romaine. — 3e classe, 145 francs; 2e classe, 175 francs; 1re classe, 310 francs.

Hôtel. — 3e classe, 215 francs; 2e classe, 248 francs; 1re classe, 324 francs.

Ces prix comprennent tous les frais de voyage, nourriture, logement et voitures, dans les conditions indiquées au Livret de renseignements. (*Le demander au Secrétariat général, au Val-des-Bois.*)

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alex. Maupetit, secrétaire général du Pèlerinage, chez M. Léon Earmet, au Val-des-Bois, par Warmériville (Marne).

On peut aussi correspondre :

Pour le train de Paris, avec M. D. Lubin, 26, boulevard Haussmann, à Paris.

Pour le train de Lyon, avec M. Radin, 10, quai Tilsitt, à Lyon.

Pour le train de Marseille, avec le R. P. Bonaventure, 7, rue Sauveur, à Marseille.

Une invasion de sauterelles

Le fléau

A tous les fléaux contre lesquels nos agriculteurs ont à lutter vient s'en ajouter un nouveau et des plus redoutables :

Dans la Camargue, les criquets ou sauterelles ont envahi et recouvrent littéralement 60 hectares de territoire.

L'invasion forme cinq foyers, dont les principaux sont situés aux environs immédiats du canal du Rousty et sur le domaine de Tourtoulène, qui s'étend à 20 kilomètres au sud d'Arles, sur les bords du Rhône.

Dans la Charente, la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres, le fléau fait aussi des ravages considérables.

Sur les lignes ferrées de Niort, Poitiers, Ruffec et La Rochelle, il existe depuis quelques jours des bandes énormes de criquets. On les voit suivre les rails et les accotements de la voie en bataillons épais, marchant vers l'Ouest, et chaque train qui passe en écrase un nombre considérable. C'est à ce point que l'on sent durant tout le voyage une odeur infecte provenant de la putréfaction des cadavres de ces insectes le long de la voie.

Leur abondance était telle du côté de Pamproux (Deux-Sèvres) et Loulay, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, qu'un train de marchandises a eu, de ce fait, plus de vingt minutes de retard. Ces insectes, broyés par les roues de la locomotive, formaient une masse gluante qui faisait patiner sur place les roues de la machine et l'empêchait d'avancer, malgré l'emploi du sablier. Il a fallu balayer la voie et nettoyer les roues de la locomotive pour lui permettre d'avancer.

En 1894, il s'était produit déjà une très forte éclosion de sauterelles en Camargue, et tout le Valcarès en fut recouvert. Il y a quelques années également, le territoire de Maussane, dans la vallée des Baux, fut dévasté par le même fléau.

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, interrogé, au cours de la séance de la Commission départementale, sur les mesures prises pour préserver la Camargue, a indiqué que toutes les mesures avaient été prises. Dès l'apparition du fléau, il a envoyé d'urgence des professeurs d'agriculture dans les sept propriétés envahies par les colonies de criquets.

Les dommages causés jusqu'à ce jour sont sans importance, parce que les criquets se trouvent cantonnés dans des enclos incultes, et surtout parce que l'invasion actuelle s'est produite à une époque relativement tardive. Les récoltes des céréales et des fourrages ont pu être effectuées avant que les criquets aient occasionné de sérieux dégâts.

Le préfet a pris un arrêté ordonnant l'exécution des mesures de préservation. Les propriétaires et les fermiers se sont conformés aux instructions qui leur ont été données.

L'arrêté ajoute que le fléau pouvant devenir sérieux et même grave l'année prochaine, le préfet a ordonné également l'application des mesures de préservation et fera surveiller les éclosions et procéder aussitôt à la destruction de tous les jeunes acridiens. L'emploi des solutions de monosulfure de sodium, qui a donné d'excellents résultats lors des invasions de 1893 et 1894, sera généralisé.

Comment les détruire

Les sauterelles, contre l'envahissement desquelles il va falloir nous défendre, sont de l'espèce *acridium marocanum* (acridien marocain), et leurs proportions atteignent de 4 à 6 centimètres de longueur. Contrairement à ce que l'on croit en général, et en dépit de leur désignation exotique, il ne faut pas supposer que les sauterelles puissent arriver par vols en traversant la mer ou même de longs espaces de terre. Elles sont autochtones et naissent sur place. Chaque année, il se produit des éclosions qui se multiplient à l'infini, si l'on n'y prend garde, avec une abondance d'autant plus dangereuse que l'instinct des sauterelles les incite à pondre sur des montilles, loin des terres labourables ou cultivées, où leurs œufs sont hors d'atteinte et ne risquent rien de l'humidité de l'hiver.

On emploie divers procédés pour détruire les sauterelles; il en est un qui consiste à entourer de broussailles auxquelles on met ensuite le feu les parties de territoires envahies par les acridiens; mais celui-là ne se peut pratiquer partout. Le moyen le plus généralement en usage est un appareil spécial, appelé tente : il se compose d'une pièce de toile de 12 mètres de long sur 4 de large, munie vers les extrémités de deux sacs qui forment poches. La manœuvre de cet appareil est simple, et, en quelques mots, je vais tâcher de l'expliquer.

Dès qu'on découvre un foyer dense de sauterelles, à quelques mètres de distance on étend la tente que tiennent quatre hommes par chaque bout, de façon que les deux tiers de la toile, reposant sur le sol et l'autre tiers étant soulevé à angle droit, elle forme une sorte de barrière. Ce piège dressé, cinq ou six personnes font un mouvement tournant, s'en vont en arrière et chassent, avec des bâtons, les sauterelles qui viennent se buter sur la toile, dont on rabat aussitôt la partie supérieure. Les sauterelles sont alors prisonnières et il ne reste plus qu'à les tuer en les secouant fortement. On les emmagasine ensuite dans les poches en attendant de les enfouir. Dans un seul coup de toute on peut prendre de dix à vingt litres de criquets.

Pour la destruction des jeunes pontes, M. Laroque avait expérimenté en 1894 l'emploi de solutions diluées de monosulfure de sodium qui a la propriété de les dissoudre. Il avait obtenu de merveilleux résultats. Les essais de ses pulvérisateurs furent radicaux.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En France, en Belgique, en Danemark et en Russie, il existe des lois qui interdisent de servir à boire aux enfants avant un certain âge, à moins, bien entendu, qu'il ne s'agisse de consommations inoffensives comme le *Dubonnet* tonique et apéritif. En Angleterre, il n'y a aucun règlement de ce genre, et des pétitions circulent en ce moment pour que l'entrée des « *public-house* » soit interdite aux enfants trop jeunes. Il faut espérer pour l'humanité que l'Angleterre se mettra au niveau des autres nations.

---

32 FEUILLETON DE LA « CROIX »
28 juin 1901

LA FIANCÉE DU FORÇAT

Les cheveux courts du forçat le trahiraient d'autant plus sûrement que sa sœur Lucie, sous le nom de laquelle Alice voulait faire évader Marc, avait au contraire une épaisse auréole de cheveux noirs naturellement ondulés.

C'était un point capital à examiner.

Il fallait une perruque exactement faite sur le modèle de la coiffure de Lucie.

C'était le seul moyen à employer pour arriver à une ressemblance exacte entre le frère et la sœur.

Ce détail était d'une importance considérable.

En le négligeant, on pouvait tout perdre.

Une perruque postiche était même la première chose qu'elle avait à se procurer.

Elle le comprit.

Mais un nouvel obstacle surgissait :

Elle regardait comme une chose impossible d'aller chez un coiffeur de Melun, où elle était déjà connue, acheter une perruque.

Blonde comme les épis, non seulement elle ne pouvait s'attribuer son acquisition, mais encore, munie d'une chevelure opulente, rien n'eut expliqué son achat.

Non! Elle n'oserait jamais entrer dans une boutique de coiffeur, pour y acheter ou y commander une perruque postiche, qu'elle fût blonde ou qu'elle fût brune!

Cela lui apparaissait comme une chose impossible....

Ce simple achat, insignifiant en lui-même, qui à Paris eût passé inaperçu et se fût effectué sans danger aucun, aurait, dans une ville comme Melun, une tout autre portée.....

Elle le sentait d'avance.

Parfois, elle s'irritait d'être ainsi arrêtée dans ses projets par cette stupide question de perruque.

Alors elle tournait la difficulté en se disant qu'elle alléguerait au perruquier chez lequel elle ferait choix du postiche, que son acquisition, un peu anormale et singulière, était une commission qui lui avait été donnée par une amie qui habitait la campagne.

Non, elle avait beau faire et beau dire, elle sentait bien qu'elle n'avait pas assez d'audace pour jouer cette comédie, pour mentir!

En constatant, à force de raisonner et de discuter avec elle-même, qu'elle ne pouvait décemment et sans danger acheter une perruque brune à Melun, elle se consolait en songeant qu'elle pourrait plus aisément faire cette acquisition à Paris.

Elle se proposait d'y aller prochainement, sous le premier prétexte venu.

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'elle exécutait ce petit voyage.

Parfois elle y avait accompagné sa belle-sœur et souvent Lucie Molin, que ses écrits y appelaient assez fréquemment.

Cette dernière lui avait même proposé tout récemment de l'y accompagner avant la fin de l'année.

Rien ne lui serait donc plus aisé à elle, pendant que Lucie ferait ses affaires personnelles, que de se rendre chez un coiffeur pour y acheter cette fameuse perruque, dont la seule possession était hérissée de difficultés qu'elle n'avait nullement prévues.

Donc, maintenant de ce côté là plus d'obstacle.

Elle sentait qu'il fallait agir sans tergiverser, car les nouvelles qui lui parvenaient de Marc devenaient chaque jour plus désolantes et plus décourageantes, surtout en ce qui concernait son état d'âme.

Elle savait qu'il s'exaspérait follement et que sa nervosité prenait parfois un caractère sérieusement inquiétant et lui donnait à certaines heures des allures d'halluciné.

Elle comprenait que s'il avait accepté la petite *Imitation de Jésus-Christ* qu'elle lui avait si timidement glissée lors de sa dernière visite, c'était, non pour la lire et la méditer, mais uniquement pour ne pas la désobliger, elle.

Il avait accepté son souvenir religieux comme il aurait accepté un objet profane, un bibelot de fantaisie, et cela par pure galanterie d'homme du monde.

Elle éprouvait un indicible serrement de cœur à se dire qu'il n'userait pas de ce bon remède moral qui lui venait d'elle, et qui était un si puissant, un si énergique appui, un si réel consolateur!.....

De ce qui se passait en elle, pas un mot n'avait passé par ses lèvres.

Il était de toute évidence qu'elle ne pouvait faire part de ses projets téméraires à son frère ou à sa belle-sœur. A cela il y eût eu folie; mais elle aurait pu du moins s'en ouvrir à Lucie Molin qui peut-être l'eût encouragée, aidée, eût servi ses plans.

En somme, il s'agissait de son frère, à elle, de sa délivrance!

Et cela pressait!..... Il fallait l'arracher non seulement à la prison, dans laquelle si injustement il agonisait; mais encore, et surtout, il fallait l'arracher à la tentation du suicide et par conséquent au plus grand crime que l'homme puisse accomplir contre lui-même!

A ce crime qui, en lui fermant à jamais les portes du ciel, le condamnait à la damnation éternelle; supplice pire que celui du bagne sans fin!.....

Chose curieuse, la personne à laquelle Alice redoutait le plus de s'ouvrir, et vis-à-vis de laquelle elle était portée à garder le plus rigoureux secret, était l'aumônier de la prison.

Depuis le jour où elle était venue s'installer sous le toit de son frère, il avait spontanément gagné son estime et sa confiance. Ce prêtre, supérieurement intelligent et sincèrement dévoué, avait si bien compris les multiples et délicates souffrances de l'orpheline, qu'il y avait apporté le baume qu'elles réclamaient.

Il s'était intéressé de façon particulière à cette créature toute de blancheur et de pureté, qui faisait un si singulier contraste avec les êtres malfaisants qu'il côtoyait chaque jour.

Elle lui était apparue comme un lis immaculé au milieu de cette lie que renfermait la prison où elle vivait.

La lecture de cette âme, à la fois grave et sereine, enthousiaste et ingénue, reposait le prêtre des sp